

Objectifs

Etre capable de conduire et d'utiliser les chariots automoteurs à conducteur porté de catégorie 1, 3 et 5 dans le respect des règles de sécurité.

Public

Conducteurs expérimentés titulaires d'un CACES à renouveler.

Nombre de participants

1 mini – 6 maxi

Pré-requis

Certificat d'aptitude médicale (médecin du travail).

Etre âgé de 18 ans minimum.

Savoir lire et comprendre le français.

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance entre formation théorique, démonstrations et exercices pratiques. Utilisation de moyens audiovisuels. Remise d'un livret de synthèse. Un formateur et un ou deux testeur(s).

Modalités d'évaluation

Le formateur mettra en œuvre des outils d'évaluation (QCM – Exercices pratiques) pour valider les acquis de l'apprenant.

Validation

Selon résultat aux tests, remise du CACES et d'une autorisation de conduite vierge à compléter par l'employeur.

Programme

Formation théorique (Rappel) :

- la réglementation et textes de la CRAM,
- rôle et responsabilités du conducteur,
- classification et technologie des chariots,
- opérations de prise de poste et de fin de poste,
- règles de conduite et consignes de sécurité,
- identification des principaux facteurs d'accidents,
- équilibre des charges - plaque de charge,
- paramètres influant sur la stabilité et le freinage.

Formation pratique :

- catégories 1,3 et 5 :
 - opérations de prise de poste et fin de poste,
 - circulation à vide/en charge, marche AV/AR, arrêt en sécurité.
 - Circulation et arrêt sur un plan incliné
- catégories 3 et 5 :
 - prise et dépose d'une charge au sol,
 - gerbage/dégerbage en pile,
 - stockage/déstockage dans un palettier.
- catégorie 3 :
 - chargement et déchargement d'un véhicule